
Nombre de membres :
- en exercice : 34
- présents ou représentés : 33
- Vote : 33 Pour

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°46-17

L'an deux mil dix-sept, le lundi vingt-sept février les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis en séance publique, à la salle des fêtes de Combres, après convocation légale le 20 février 2017, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD

Secrétaire de séance : Marylène CHEVALIER

Etaient présents et représentés :

M. IGIER Jean-Louis, M. BOISSEAU Christian, M. LEGROS Eric, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. VAUDRON Francis, M. ROUSSEAU Jean, M. HOURY Daniel, Mme PISTRE Brigitte, M. TUFFIER Daniel, Mme HUILLERY Denise, M. GUERIN Yves, M. GERARD Eric, M. THOMAS Michel, M. JEROME Bruno, Mme BOUIX ECHIVARD Séverine, M. ROUSSEAU Jean-Claude, M. FLAUNET Jacques, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme CHEVALIER Marylène, M. BITOUZET Sylvain, Mme AUGER Catherine, M. LESIEUR Jack, M. BARRAL Christophe, M. VILLEDIEU Christian, M. BONISSOL Charles, M. CERCEAU Jean-Michel, M. PROVOT Victor, M. MIGER Laurent, M. COUTANT Patrick.
Etaient excusés : M. MALBET Michel, M. LAMIRAULT Luc, M. POULAIN. Michel, Mme BRANDELON Sylvia, Mme VARENNE Josette, M. FEZARD Francis

Pouvoirs :

Mme BRANDELON Sylvia donne pouvoir à M. THOMAS Michel
Mme VARENNE Josette donne pouvoir à Mme BOUIX ECHIVARD Séverine

Objet : Tarifs du SPANC 2017

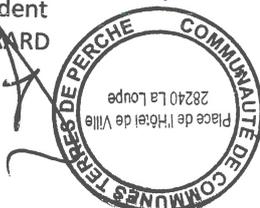
Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- *approuve les tarifs 2017 de redevances proposés*

Diagnostic en cas de vente	150 €	/ diagnostic
Redevance Assainissement Non Collectif	20 €	/ an / installation ANC
Redevance Assainissement Non Collectif pour les usagers refusant le contrôle périodique d'entretien et de fonctionnement	40 €	/ an / installation ANC
Redevance Assainissement Non Collectif pour les usagers ne respectant pas les délais réglementaires de mise en conformité	40 €	/ an / installation ANC
Contrôle de conception et contrôle de réalisation dans le cadre d'un Permis de Construire	200 €	/ instruction de dossier
Contrôle de faisabilité dans le cadre d'un Certificat d'Urbanisme opérationnel de type b	100 €	/ instruction de dossier

Certifiée exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture

Publiée le 03/03/17
Le Président
Eric GERARD



Pour extrait certifiée conforme
le Président,
Eric GERARD

